



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 14 septembre 2020

Installation du comité régional de suivi et d'exécution du plan France Relance en Occitanie

Le Premier Ministre a présenté jeudi 3 avril le plan France Relance de 100 milliards d'euros. Il a insisté à cette occasion sur l'importance de sa mise en œuvre de telle sorte qu'aucun territoire n'en soit exclu.

Étienne Guyot, préfet de région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a installé vendredi 11 septembre à cet effet le comité régional de suivi et d'exécution du plan France Relance en Occitanie.

C'est en présence de Carole Delga, présidente du Conseil régional d'Occitanie, ainsi que des représentants des élus locaux, des salariés, des entreprises, et du monde associatif qu'il en a présenté la méthode de mise en œuvre.

Étienne Guyot a déclaré à cette occasion : « *Ce plan de relance, d'un montant inédit, a vocation à soutenir l'économie et l'emploi en Occitanie à très court terme. Je demande donc à tous les acteurs du monde économique et social de cette région de se mobiliser pour identifier les projets prêts à démarrer et qui sont bloqués faute de moyens. Le plan de relance est là pour financer ces initiatives.* »

L'efficacité de la mise en œuvre de France Relance en Occitanie est basée sur trois piliers :

- **Une méthode basée sur la concertation** entre services de l'État et acteurs économiques ;
- **Un objectif clair : permettre une transformation profonde de notre pays**, afin de répondre aux défis de long terme que sont la transition écologique, la compétitivité et la cohésion ;
- **Un impératif : financer rapidement des projets** qui soutiennent l'activité économique et l'emploi.

Le préfet a rappelé le rôle central des préfets de département qui sont à la manœuvre pour l'exécution du plan de relance. Ils sont chargés chacun dans leur territoire d'identifier et de faire remonter les projets qui pourront être financés dans le cadre de France Relance.

Le comité régional France Relance en Occitanie permettra de concerter chacun des acteurs régionaux pour en adapter la mise en œuvre au jour le jour.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie
www.occitanie.gouv.fr/communiques